

FORMATION ECHAFAUDAGES FIXES - R408 - MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE ET RECEPTIONNER DES ECHAFAUDAGES DE PIED

L'échafaudage est pour de nombreuses activités l'équipement temporaire de travail de base mais reste cependant le plus à risque, avec pour 2ème cause d'accidents mortels la chute de hauteur. Cette formation a pour but de répondre à la réglementation en vigueur mais aussi de déployer une démarche de Prévention des risques, que le stagiaire sera à même d'appliquer sur son lieu de travail. Arrêté du 21 décembre 2004 Article R4323-69 du code de travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique ». Décret du 7 mars 2008 et Art R 4141-15 du Code du Travail Formation répondant au dispositif de l'habilitation pour les Organismes de Formation et des entreprises, spécifique aux formations échafaudage de pied R408 version 7 de janvier 2023.

Objectifs

Le dispositif de formation proposé a la volonté d'accompagner le stagiaire afin de développer ses compétences sur le montage et l'utilisation des échafaudages.

Le stagiaire doit savoir monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage façade avec console
- Montage porte à faux
- Montage poutre de franchissement
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage
- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m.
- Réaliser la réception de l'échafaudage avant utilisation Assurer la maintenance de l'échafaudage
- Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

Le stagiaire acquiert une autonomie et une sensibilité à travailler en sécurité afin de pérenniser la démarche de prévention des risques en entreprise.

Public Visé

Toute personne désignée par le chef d'entreprise (pour son expérience et ses qualifications) pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21/12/04) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition de mise à disposition d'un échafaudage monté

Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied.

Durée

28.00 Heures en présentiel en présentiel

4 Jours

Pré Requis

Le stagiaire devra : Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation ou montage ou aide au montage ou encadrement de chantier ou vérification), Être apte pour le travail en hauteur, Maîtriser le français (lu, écrit, parlé), afin qu'il puisse comprendre la notice du fabricant, la lecture de plans, les plaques de charges et rédiger des rapports de vérification et des PV de réception, Être

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur et se munir des EPI suivants pour réaliser la formation : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais de catégorie 3 conforme avec 2 connecteurs.

Parcours pédagogique

DC1 : Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs Communiquer et rendre compte
- Signaler les situations dangereuses
- Prévenir les risques
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

DC2 : Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

2.1 Identifier les différents types d'échafaudage et leur domaine d'utilisation

- Les éléments constitutifs de l'échafaudage
- Le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage

2.2 Comprendre et exploiter une notice du fabricant

2.3 Préparer le montage

- Aménager l'aire de travail
- Réceptionner et vérifier l'état du matériel
- Choisir les outils et équipements assurant la protection et la sécurité du monteur

2.4 Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied

- Utiliser les équipements de sécurité
- Utiliser l'outillage
- Implanter l'échafaudage
- Monter/ démonter une structure simple
- Approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux
- Contrôler la résistance des ancrages et amarrages
- Apposer les panneaux indicateurs de charges d'exploitation
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant/ plans de montage

DC3 : Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

3.3 Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités associées

3.4 Réaliser la vérification journalière

- Absence de déformation, de corrosion
- Vérification de la présence de tous les éléments de fixation et de liaison
- Vérifier l'implantation, la bonne tenue des ancrages et amarrages
- Vérifier les calages, de stabilisation ou d'immobilisation, les accès, la visibilité des informations relatives aux charges, la fixation des filets et bâches de protection
- Vérifier la présence et la bonne installation des protections collectives
- Vérifier la bonne tenue du chantier : absence d'obstacles, d'encombrement, de désordre, absence de charges dépassant les limites admissibles

DC4 : Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- Choisir et utiliser les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Prendre en compte la coactivité

DC5 : Réaliser les vérifications de mise/remise en service, trimestrielle et journalière d'un échafaudage de pied

5.4 Réaliser l'examen d'adéquation

- Exploiter le cahier des charges
- Prendre en compte l'environnement
- Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées
- Etablir le bilan des charges
- Vérifier la résistance des appuis, la conformité de l'échafaudage et de la configuration en s'appuyant sur la notice du fabricant

5.5 Réaliser l'examen de montage et d'installation

5.6 Réaliser l'examen de l'état de conservation de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

- Vérifier l'absence de déformation ou de corrosion, l'absence de désordre au niveau des appuis, d'encombrement au niveau des planchers, l'absence de charges

supérieures aux limites admissibles

- Vérifier la présence de tous les éléments de fixation, de calage, l'implantation, des dispositifs de protection collectifs, la bonne tenue des ancrages, le positionnement des contreventements, la présence des moyens d'accès, la présence et fixation de bâches ou filets

5.7 Rédiger un compte rendu de vérification

- Renseigner un compte rendu / procès-verbal
- Rédiger des observations
- Formuler un avis argumenté

Les + métier

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Réaliser une réception d'échafaudage

Méthodes et moyens pédagogiques

Supports audio visuels adaptés (format POWER POINT + films) et support de cours remis à chaque participant

Alternance entre théorie et pratique: le formateur aborde de manière théorique chaque objectifs pédagogiques identifiés en salle (photos, vidéos, PowerPoint...) puis accompagne les stagiaires sur la plateforme pédagogique pour les mettre en pratique.

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant référentiel CNAM R 408.

Mise à disposition de notre plateau technique et des équipements suivants :

- D'un échafaudage de pied (MULTISECU 1) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
- D'un échafaudage de pied (MULTISECU 2) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
- De plans de montage des échafaudages
- D'un emplacement pour les exercices pratiques
- Des outils D'un extractometre

Les cas pratiques à mettre en œuvre présenteront des configurations MDS sur les parties courantes : montage à cadre ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage. Montage poutre de franchissement mini 4m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.5m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur reconnu par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (théorique et pratique) ils recevront une attestation de compétence validant leurs acquis.